

BAILLEURS | PROPRIÉTAIRES | COPROPRIÉTAIRES



Service Public de la Rénovation de l'Habitat

Votre projet, nos conseils d'expert

Service Public animé par

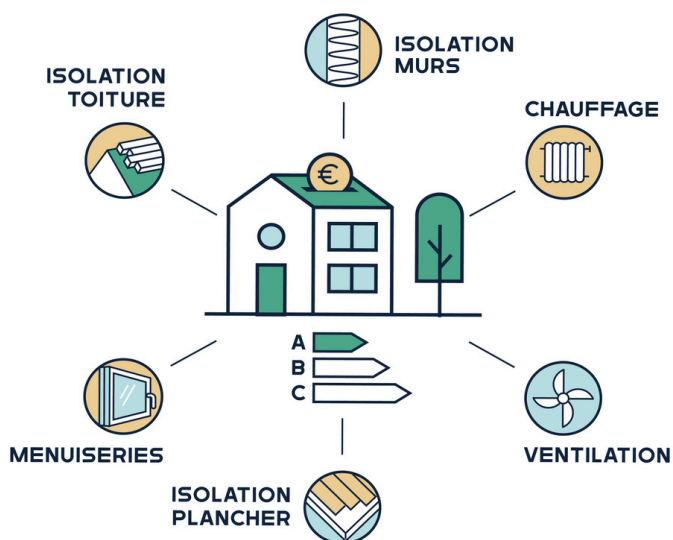


Cofinancé par



Ces conseils sont :

- ⊕ objectifs
- ⊕ indépendants
- ⊕ personnalisés
- ⊕ gratuits



Votre conseiller :

Vous informe sur :

- les étapes essentielles d'un projet de rénovation énergétique
- l'adaptation du logement à la perte d'autonomie
- les aides mobilisables au niveau local et national
- les différentes solutions techniques

Vous conseille sur :

- des scénarios de travaux
- les devis reçus
- vos factures énergétiques
- les éco-gestes du quotidien

Vous oriente vers :

- les dispositifs adaptés
- des professionnels compétents (artisans référencés)
- des services publics complémentaires (l'ADIL, le CAUE...)



04 58 57 00 87



terrevalserhone.fr/renovation-energetique/



tvrenov@alec-ain.fr

Service Public animé par

Cofinancé par